

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Les associations sportives sont pour la plupart des TPE (1 à 2 salariés) dirigées par des bénévoles et se doivent de connaître les lois. La mise en place des entretiens professionnels est une des nouvelles obligations.

Contenu

- Connaître les obligations et les enjeux des entretiens professionnels.
- Disposer d'outils pour organiser et préparer ces entretiens professionnels.
- Les employeurs et salariés doivent être capables d'appréhender les changements induits par la loi, notamment le développement des compétences.

Public

Associations sportives (clubs, comités et ligues) : Salariés et dirigeants bénévoles.

Durée

1 jour (7 heures)

Calendrier

COTES-D'ARMOR (Ploufragan) Jeudi 16 Mars 2017 Contact : CDOS 22 - 02.96.76.25.00 crib22@cdos22.fr - 02.96.76.25.05 Maison des sports - 18, rue Pierre de Coubertin 22440 Ploufragan www.cdos22.org	FINISTERE (Quimper) Lundi 20 mars 2017 Contact : CDOS 29 - 02.98.98.75.52 crib29@maisondessports29.fr Maison des sports - 4 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper www.finistereolympique.com
ILLE-ET-VILAINE (Rennes) Vendredi 31 mars 2017 Contact : CDOS 35 - 02.99.54.67.67 cdos35@wanadoo.fr Maison des sports - 13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex www.le-sport35.com	MORBIHAN (Vannes) Mardi 7 mars 2017 Contact : CDOS 56 - 02.97.63.48.15 c.d.o.s.56@wanadoo.fr Maison du sport - 9 allée François Joseph Broussais 56000 Vannes www.morbihan.franceolympique.com



FORMATIONS 2016-2017

Ploufragan - Quimper - Rennes - Vannes

Quand les associations sportives jouent collectif

La commission formation territoriale du CROS de Bretagne, regroupant les CDOS des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, en partenariat avec Uniformation, propose des formations en direction des dirigeant(e)s bénévoles et des salarié(e)s des associations sportives bretonnes agréées Jeunesse et Sports.

Les thématiques 2016/2017 sont :

- • • Les différents contrats de travail
- • • Gestion et décompte du temps de travail
- • • L'entretien professionnel

Vous êtes intéressés par nos formations, informations et inscriptions sur :

à Le site du CROS de Bretagne : sport-bretagne.fr

à Les sites des CDOS (voir les calendriers)

Attention, le nombre de place est limité à 15 participants par formation

Jacqueline PALIN
Présidente du CROS Bretagne



LES DIFFERENTS CONTRATS DE TRAVAIL

Les associations sportives sont pour la plupart des TPE (1 à 2 salariés) dirigées par des bénévoles et se doivent de connaître les lois.

Contenu

- Identifier les différents types de contrats spécifiques à la CCNS
- Rédiger un contrat de travail adapté
- Savoir faire évoluer un contrat

Public

Associations sportives (clubs, comités et ligues) : Salariés et dirigeants bénévoles employeurs.

Durée

1 jour (7 heures)

Calendrier

<p>COTES-D'ARMOR (Ploufragan) Jeudi 6 octobre 2016 Contact : CDOS 22 - 02.96.76.25.00 crib22@cdos22.fr - 02.96.76.25.05 Maison des sports - 18, rue Pierre de Coubertin 22440 Ploufragan www.cdos22.org</p>	<p>FINISTERE (Quimper) Lundi 10 octobre 2016 Contact : CDOS 29 - 02.98.98.75.52 crib29@maisondessports29.fr Maison des sports - 4 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper www.finistereolympique.com</p>
<p>ILLE-ET-VILAINE (Rennes) Vendredi 7 octobre 2016 Contact : CDOS 35 - 02.99.54.67.67 cdos35@wanadoo.fr Maison des sports - 13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex www.le-sport35.com</p>	<p>MORBIHAN (Vannes) Pas de session</p>

GESTION ET DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les associations sportives sont pour la plupart des TPE (1 à 2 salariés) dirigées par des bénévoles et se doivent de connaître les lois. La gestion et le décompte du temps de travail est indispensable pour éviter d'éventuels conflits entre salarié et employeur.

Contenu

- Notion de temps de travail : temps de travail effectif, temps de trajet, temps de préparation ou de compétition, etc.
- Les différents modes d'organisation du travail : contrats intermittents, modulation du temps de travail, etc.
- Les outils à mettre en place pour décompter le temps de travail.

Public

Associations sportives (clubs, comités et ligues) : Salariés et dirigeants bénévoles employeurs.

Durée

1 jour (7 heures)

Calendrier

<p>COTES-D'ARMOR (Ploufragan) Jeudi 3 novembre 2016 Contact : CDOS 22 - 02.96.76.25.00 crib22@cdos22.fr - 02.96.76.25.05 Maison des sports - 18, rue Pierre de Coubertin 22440 Ploufragan www.cdos22.org</p>	<p>FINISTERE (Quimper) Lundi 28 novembre 2016 Contact : CDOS 29 - 02.98.98.75.52 crib29@maisondessports29.fr Maison des sports - 4 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper www.finistereolympique.com</p>
<p>ILLE-ET-VILAINE (Rennes) Vendredi 18 novembre 2016 Contact : CDOS 35 - 02.99.54.67.67 cdos35@wanadoo.fr Maison des sports - 13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex www.le-sport35.com</p>	<p>MORBIHAN (Vannes) Pas de session</p>

